



Le Chef d'Etablissement.....
Etablissement.....
.....

à

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,
Directeur des Services Départementaux
de l'Education nationale

Bureau ASH

....., le.....

OBJET : Demande de Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS) auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) : **délai 4 mois**

Une équipe éducative s'est réunie en date du afin d'étudier la situation de l'élèvescolarisé(e) dans mon établissement.

Nous avons proposé à sa famille ou à son représentant légal de prendre contact avec la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) pour que soit élaboré un Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS), conformément à l'article 11 du décret 2005-1752.

A ce jour, et passé le délai de 4 mois prévu par la loi pour entreprendre ces démarches, aucun contact n'a été établi et notre proposition est demeurée sans effet.

En conséquence, et conformément à la loi, je vous demande de bien vouloir informer de cette situation la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH), afin qu'elle prenne toutes les mesures utiles pour engager le dialogue avec l'élève, ses parents ou son représentant légal.

Le Chef d'Etablissement,

*Destinataires : - Les parents ou responsables légaux
- L'enseignant référent de la scolarité*

